

Nouvelle déchèterie de RÆSCHWOOG

Septembre 2021



Nos préposés vous guident et vous conseillent. Ils vous accueillent avec plaisir et veillent au maintien des installations.
Merci de les respecter et de suivre leurs directives.

Les végétaux et les gravats sont posés à même le sol dans un box dont 3 côtés sont formés par des éléments en béton de type « Lego ». Lorsque la déchèterie est fermée, les déchets apportés par les usagers sont entreposés dans une benne à l'aide d'un engin chargeur. Ce système facilite le déchargement.

Entreprise
**Terrassement
 BRENNER**

- LÉGENDE**
- Espaces et sens de circulation pour les véhicules des usagers
 - Zones de déchargement
 - Sens de circulation des poids lourds
 - Zones de circulation piétons

Rappel des règles d'accès en déchèterie :

- Le dépôt est payant pour les professionnels (les quantités sont estimées par le gardien avant vidange).
- Ont accès les particuliers qui paient la redevance pour l'enlèvement des ordures ménagères de la RIEOM et qui ont été dotés d'un badge à cet effet.
- Toute récupération est interdite.
- Le stationnement est limité à la durée de déchargement.
- Le dépôt quotidien est limité à 1m³ par carte d'accès.
- Les directives du gardien doivent être suivies et la propreté du site doit être respectée.

DÉCHETS REFUSÉS

Les déchets refusés sont : les ordures ménagères, les pneumatiques, les bouteilles de gaz, les déchets dangereux, les déchets de construction, les déchets de chantier, les déchets de ferme, les déchets de cuisine, les déchets de jardin, les déchets de bureau, les déchets de laboratoire, les déchets de commerce, les déchets de restauration, les déchets de fabrication, les déchets de réparation, les déchets de maintenance, les déchets de nettoyage, les déchets de peinture, les déchets de vernis, les déchets de colle, les déchets de résine, les déchets de bois, les déchets de métal, les déchets de plastique, les déchets de papier, les déchets de carton, les déchets de textile, les déchets de cuir, les déchets de laine, les déchets de soie, les déchets de coton, les déchets de lin, les déchets de chanvre, les déchets de jute, les déchets de sisal, les déchets de coco, les déchets de paille, les déchets de foin, les déchets de compost, les déchets de terre, les déchets de sable, les déchets de gravats, les déchets de béton, les déchets de ciment, les déchets de plâtre, les déchets de gypse, les déchets de verre, les déchets de céramique, les déchets de porcelaine, les déchets de faïence, les déchets de carrelage, les déchets de mosaïque, les déchets de mosaïque, les déchets de mosaïque, les déchets de mosaïque.

Parc d'Activité de l'UFFRIED »
 Entreprise Schwarzwaelder et Fils

BADGE D'ACCÈS OBLIGATOIRE